

# Rapport d'activité

Y0011580 2015

validé par l'opérateur, le 15/03/2016

## Données administratives de l'organisme promoteur du projet

### Organisme Promoteur

Dénomination : PROMEMPLOI  
Acronyme : PROMEMPLOI  
Nature juridique : Asbl  
Type de l'organisation : ONE garde d'enfants  
Adresse : Rue des Déportés, 140  
Code postal : 6700  
Localité : ARLON  
Téléphone : 063/24.25.22  
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be  
Site internet : www.promemploi.be

### Personne Juridiquement responsable

Prénom : Bruno  
Nom : ANTOINE

### Personne de contact

Prénom : Sylvie  
Nom : LEFEBVRE  
Téléphone : 063/24.25.22  
E-Mail : sylvie.lefebvre@promemploi.be  
Fonction : Directrice

### Données relatives aux paiements

N° de compte : BE92 2670 0073 7623  
Titulaire du compte : Promemploi ASBL  
Assujetti à la TVA : NO

## Activités réalisées

## A.

### **Veillez résumer les activités globales de votre organisme, hors projet FSE. :**

Promemploi est l'ASBL des partenaires sociaux de la province de Luxembourg :

- Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)

Instaurée par eux en 1986, l'ASBL Promemploi a pour but d'être un outil de développement économique et social au service des travailleurs et des entreprises de cette province. Dans ce cadre, elle assure notamment une mission de coordination, d'accompagnement et de développement du secteur de l'accueil de l'enfance 0-12 ans en province de Luxembourg.

Actuellement, la panoplie d'activités/de services proposés par l'ASBL Promemploi est la suivante :

- « Accueil Assistance », service de garde d'enfants malades et/ou en situation de handicap (« Accueil Assistance Répétition »), de veille d'enfants en milieu hospitalier et de remplacement/renforcement (dans le cadre du projet « Le Tisserand ») de personnel en milieu d'accueil.
  - La coordination du projet « Une ardeur d'enfance pour toutes et tous » (projet FSE pérennisé dans le cadre de l'ONE).
  - La coordination du « Tisserand », cellule mobile de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de l'enfance
  - La gestion du portail wallon [www.accueildesenfants.be](http://www.accueildesenfants.be) pour la province de Luxembourg (= site Internet qui dispense de l'information sur l'offre d'accueil/d'activités à destination des enfants de 0 à 16 ans réalisée sur le territoire de la Wallonie).
  - La gestion des dossiers de subventionnement par l'ONE (Ex FESC - depuis 2015) de divers opérateurs d'accueil (regroupés au sein de la coordination Promemploi).
  - La gestion de coordinations communales de l'Accueil durant le Temps libre (« ATL », dans le cadre du Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du même nom).
  - Le secrétariat de la Coordination provinciale ATL.
  - La gestion de la Plateforme communautaire ATL.
  - Un guichet d'information à destination des personnes physiques/morales désireuses d'ouvrir un milieu d'accueil pour enfants
  - Un lieu de développement d'une offre de formation coordonnée et accessible (accueil à caractère familial, auxiliaire de l'enfance, ...).
- Depuis 2011, Promemploi est opérateur de formation agréé par le Ministre de l'Enfance et subventionné par l'ONE.
- Un feuillet d'info gratuit (distribué à plus de 1 000 exemplaires).
  - 3 sites Internet : [www.promemploi.be](http://www.promemploi.be), [www.accueil-assistance.be](http://www.accueil-assistance.be), [www.plateforme-atl.be](http://www.plateforme-atl.be)

## **B.**

### **Veillez nommer et résumer les activités réalisées dans le cadre de votre projet FSE :**

Concernant PROMEMPLOI :

- Prestations d'intervenants internes (1 ETP) : animation et gestion du projet FSE et du partenariat, notamment le comité d'accompagnement. Mais aussi : accompagnements d'équipe, sensibilisation, etc.
- Colloque "Regards croisés sur l'inclusion" des 22 et 23 octobre à Libramont. Sur les 2 jours, nous avons totalisé environ 100 inscriptions
- Prestations d'intervenants externes (lors du colloque) : Fabien Toulmé, auteur de la BD "Ce n'est pas toi que j'attendais", Adeline Mayet qui a mis en forme l'exposé "Enseignement de 3 ans de réflexion partagée en province de Luxembourg"
- 1274 heures de renfort de personnel prestées au sein de 6 milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg
- Actions de sensibilisation : le colloque susmentionné; participation au Salon du Social "Accompagner les personnes en handicap" (1 avril), le 3 juillet : formation donnée à Aubange pour près de 40 animateurs sur le thème « L'inclusion des enfants en situation de handicap lors des plaines de vacances »
- Formation de l'équipe "Inclusion" : participation à 9 formations, 3 conférences, 2 "autres"
- Achat de matériel spécifique : la BD "Ce n'est pas toi que j'attendais", le DVD "Judith et le mur de la différence", etc.
- Soutien lors de la création d'un accueil extrascolaire au sein d'une école d'enseignement spécialisé, en collaboration avec l'Intercommunale de soins de santé Vivalia.

Concernant les partenaires :

- La PAUSE GRENADINE (LPG) : - Prestations d'intervenants externes : réunions avec le SAP, intervention d'une rééducatrice de référence, engagement d'une institutrice préscolaire pour accompagner l'équipe grâce à des activités adaptées, des grilles d'observation, etc. - Action de sensibilisation : auprès des parents notamment - Aménagement de base : déménagement dans de nouveaux locaux depuis juin 2015 : parc sécurisé, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (larges couloirs, portes adaptées, etc.), aménagement d'une pièce polyvalente pour des activités plus spécifiques, pour des réunions
- La FARANDOLE (LF) : Pas d'activité spécifique prévue pour ce milieu d'accueil pour l'année 2015. Une réflexion quant à l'accueil d'enfants en situation de handicap a toutefois été menée au travers d'une formation organisée par le Tisserand et de diverses réunions d'équipe
- Les PETITS NICOLAS (LPN) : L'espace Snoezelen a été enrichi grâce à la réalisation de fresques réfléchissantes. Un menuisier a également renforcé certaines structures assurant ainsi un endroit davantage sécurisé pour les enfants. Les enfants ont pu bénéficier de cet aménagement grâce à des séances en individuel. En parallèle, une réflexion a été menée sur l'accueil simultané de plusieurs enfants en situation de handicap : Quels bienfaits? Quelle organisation? Etc.
- Les LUTINS DU PARC (LLDP) : Pas d'activité spécifique prévue pour ce milieu d'accueil pour l'année 2015. Néanmoins, certaines choses ont tout de même été mises en place : visite du Service d'Accueil de Jour "Andage" de Saint-Hubert : espace Snoezelen et rencontre de l'équipe ainsi que des bénéficiaires, sensibilisation du personnel via des lectures, recherche de formation sur le thème du Snoezelen
- Les SERVICES D'AIDE PRÉCOCE (SAP) : 406,75 heures prestées dans les milieux d'accueil de la petite enfance de la province de Luxembourg. Il s'agit de prestations de soutien, d'accompagnement et d'évaluation

## **C.**

### **Veillez synthétiser les activités réalisées dans le cadre de votre projet FSE (1 phrase par activité) :**

PROMEMPLOI :

- Renfort/remplacement : 1200H de renfort prévues - 1274H prestées
- Intervenants internes : Myriam Dechêne (1/2 ETP), Valérie Legros (1/2 ETP), assistantes pour renfort/remplacement
- Colloque d'octobre 2015 + participation F. Toulmé, A. Mayet
- Sensibilisation : colloque, Salon du Social, formation « Inclusion d'ESH lors des plaines de vacances »
- Achat de matériel
- Formation du personnel : 9 formations, 3 conférences, 2 "autres"

Les partenaires :

- LPG : réunions avec le SAP, intervention d'1 rééducatrice, engagement d'1 institutrice préscolaire, action de sensibilisation, déménagement dans de nouveaux locaux
- LF : réflexion sur l'accueil d'ESH : formation et réunions d'équipe
- LPN : espace Snoezelen : fresques + renforcement de structures. Réflexion sur l'accueil d'ESH
- LLDDP : réflexion pour le Snoezelen : visite d'1 Service d'Accueil, lectures, recherche de formation
- SAP : 360H de prestations de soutien prévues - 406,75H prestées

**D.**

**Avez-vous rencontré des difficultés particulières dans la mise en œuvre de votre programme d'action durant l'année civile considérée. Si oui, quelles étaient ces difficultés et qu'avez-vous pu mettre en œuvre pour y remédier ? :**

3 difficultés sont à relever :

- Une des personnes travaillant pour le Tisserand (= 1 ETP) a été malade durant 2 mois et demi, ce qui a entraîné un fonctionnement au ralenti et donc des retards et des impossibilités dans la mise en place de certaines actions.
- L'entrée en vigueur de l'Arrêté de l'AVIQ - branche Handicap "Services d'impulsion et de soutien à l'inclusion des personnes handicapées" qui a été reporté à une date inconnue, ce qui a entraîné un fonctionnement perturbé.
- Afin de tenter de recueillir les différents indicateurs demandés, nous avons envoyé un questionnaire à tous les milieux d'accueil de la province de Luxembourg en novembre 2015. Il est à noter qu'il y a 482 milieux d'accueil ordinaires et 2 services d'accueil spécialisé sur le territoire de la province. Cependant, nos bénéficiaires sont les parents d'enfants en situation de handicap fréquentant un milieu d'accueil de la province de Luxembourg. De ce fait, il est difficile pour nous et pour les milieux d'accueil d'obtenir certaines informations afin de remplir les indicateurs demandés pour ce projet. En effet, en raison de la spécificité de notre projet, certaines questions sont considérées par les milieux d'accueil comme délicates, voire intrusives.

## Ressources humaines

**A.**

**Mentionnez le nombre global d'Equivalents Temps plein (ETP) au niveau de votre organisme pour l'ensemble des activités (hors projet FSE+ projet FSE) :**

21,1

**B.**

**Mentionnez le nombre d'ETP affectés au projet FSE :1,5**

**C.**

**Avez-vous dû faire appel à des prestations extérieures pour l'action FSE ? Si oui, expliquez et justifiez. :**

Nous avons fait appel à des intervenants extérieurs lors du colloque. Pour rappel : Fabien Toulmé, auteur de la BD "Ce n'est pas toi que j'attendais", Adeline Mayet qui a assuré la rédaction du texte "Enseignement de 3 ans de réflexion partagée en province de Luxembourg".

Concernant les partenaires du projet, ils n'ont pas fait appel à des intervenants externes.

## Chronogramme

**Prévu :**

| intitulé   | 2015                                  |       |
|--|---------------------------------------|-------|
| (Nombre de) Visites de milieux d'accueil inclusifs (Promemploi)  | Nombre de sessions                    | 0     |
|  | Nombre de stagiaires par session      | 0     |
|  | Durée (h) d'une session               | 0     |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires) | 0     |
| (Nombre d'heures de) Prestations des services d'aide précoce (2 SAP)   | Nombre de sessions                    | 1     |
|  | Nombre de stagiaires par session      | 0     |
|  | Durée (h) d'une session               | 320   |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires) | 0     |
| (Nombre d'heures de) Prestations de renfort et remplacement en/de personnel d'accueil (Promemploi)   | Nombre de sessions                    | 1     |
|  | Nombre de stagiaires par session      | 0     |
|  | Durée (h) d'une session               | 1 200 |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires) | 0     |
| (Nombre de partenaires prévoyant des) Prestations d'intervenants internes ou externes (activités d'animation et/ou de prise en charge de responsabilité de projet(s)) (Promemploi et "La Pause | Nombre de sessions                    | 2     |
|  | Nombre de stagiaires par session      | 0     |
|  |                                       |       |

|  |  |              |
|--|--|--------------|
| Grenadine")  | Durée (h) d'une session (heures stagiaires)  | 0<br>0       |
| (Nombre de) Colloques (Promemploi et "La Pause Grenadine")   | Nombre de sessions                           | 1            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 0            |
|  | Durée (h) d'une session                      | 0            |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires)        | 0            |
| (Nombre de partenaires prévoyant des) Actions de sensibilisation (Promemploi, "La Pause Grenadine" et "La Farandole")  | Nombre de sessions                           | 2            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 0            |
|  | Durée (h) d'une session                      | 0            |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires)        | 0            |
| (Nombre de partenaires prévoyant des) Aménagements de pointe ou de base ("Les petits Nicolas", "Les Lutins du Parc", "La Pause Grenadine" et "La Farandole") | Nombre de sessions                           | 2            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 0            |
|  | Durée (h) d'une session                      | 0            |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires)        | 0            |
| (Nombre de partenaires prévoyant de la) Formation continue du personnel ("Les Lutins du Parc", "La Farandole" et Promemploi)                                 | Nombre de sessions                           | 1            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 0            |
|  | Durée (h) d'une session                      | 0            |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires)        | 0            |
| (Nombre de partenaires prévoyant) L'acquisition de matériel spécialisé (Promemploi)  | Nombre de sessions                           | 1            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 0            |
|  | Durée (h) d'une session                      | 0            |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires)        | 0            |
| Soutien à l'emploi et à la formation des parents d'enfants en situation de handicap (l'ensemble des partenaires). Les stagiaires = les parents               | Nombre de sessions                           | 1            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 146          |
|  | Durée (h) d'une session                      | 0            |
|  | Volume d'activité (heures stagiaires)        | 0            |
| <b>Total</b>   | <b>Nombre de sessions</b>                    | <b>12</b>    |
|  | <b>Nombre de stagiaires par session</b>      | <b>146</b>   |
|  | <b>Durée (h) d'une session</b>               | <b>1 520</b> |
|  | <b>Volume d'activité (heures stagiaires)</b> | <b>0</b>     |
| <b>Réalisé :</b>   |  |              |
| <b>intitulé</b>  |  | <b>2015</b>  |
| (Nombre de) Visites de milieux d'accueil inclusifs (Promemploi)  | Nombre de sessions                           | 0            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 0            |
|  | Durée (h) d'une session                      | 0            |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)   | 0            |
| (Nombre d'heures de) Prestations des services d'aide précoce (2  | Nombre de sessions                           | 1            |
|  | Nombre de stagiaires par session             | 0            |

|  |  |                 |
|--|--|-----------------|
| SAP)   | Durée (h) d'une session<br>Volume d'activité réel<br>(heures stagiaires) | 406,75<br>0     |
| (Nombre d'heures de) Prestations de renfort et remplacement en/de personnel d'accueil (Promemploi)   | Nombre de sessions   | 1               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 1 274           |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| (Nombre de partenaires prévoyant des) Prestations d'intervenants internes ou externes (activités d'animation et/ou de prise en charge de responsabilité de projet(s)) (Promemploi et "La Pause Grenadine") | Nombre de sessions   | 2               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 0               |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| (Nombre de) Colloques (Promemploi et "La Pause Grenadine")   | Nombre de sessions   | 1               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 0               |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| (Nombre de partenaires prévoyant des) Actions de sensibilisation (Promemploi, "La Pause Grenadine" et "La Farandole")  | Nombre de sessions   | 2               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 0               |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| (Nombre de partenaires prévoyant des) Aménagements de pointe ou de base ("Les petits Nicolas", "Les Lutins du Parc", "La Pause Grenadine" et "La Farandole")   | Nombre de sessions   | 2               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 0               |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| (Nombre de partenaires prévoyant de la) Formation continue du personnel ("Les Lutins du Parc", "La Farandole" et Promemploi)   | Nombre de sessions   | 1               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 0               |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| (Nombre de partenaires prévoyant) L'acquisition de matériel spécialisé (Promemploi)  | Nombre de sessions   | 1               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 0               |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| Soutien à l'emploi et à la formation des parents d'enfants en situation de handicap (l'ensemble des partenaires). Les stagiaires = les parents   | Nombre de sessions   | 1               |
|  | Nombre de stagiaires par session   | 0               |
|  | Durée (h) d'une session  | 0               |
|  | Volume d'activité réel (heures stagiaires)                               | 0               |
| <b>Total</b>   | <b>Nombre de sessions</b>  | <b>12</b>       |
|  | <b>Nombre de stagiaires par session</b>                                  | <b>0</b>        |
|  | <b>Durée (h) d'une session</b>   | <b>1 680,75</b> |

**Si le chronogramme prévu n'a pas été respecté, veuillez expliquer (heures stagiaires)**

Rappelons tout d'abord qu'il n'y a pas de "stagiaires" au sens strict du terme dans le cadre de notre projet. En raison de la spécificité de celui-ci, et en accord avec l'agence FSE, nous ne rentrons donc pas de Fichier Stagiaires représentant la réalité de notre action.

Globalement le chronogramme a été respecté.

Il est à noter que peu de milieux d'accueil ont répondu à notre demande d'informations concernant les parents.

Nous allons donc développer, dans la rubrique "Commentaires sur les réalisations", les informations et indicateurs dont nous disposons.

Pour rappel, nos bénéficiaires sont les parents d'enfants en situation de handicap fréquentant un milieu d'accueil de la province de Luxembourg. De ce fait, il est difficile pour nous et pour les milieux d'accueil d'obtenir certaines informations afin de remplir les indicateurs demandés pour ce projet. En effet, certaines questions sont considérées par les milieux d'accueil comme délicates, voire intrusives.

## Bénéficiaires et indicateurs

### Indicateurs de réalisation et de résultat

| Indicateurs de réalisation  | Prévision  | Réalisation |          |          |
|---|------------|-------------|----------|----------|
|   | Total      | H           | F        | Total    |
| -1- Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée  | 42         | 0           | 0        | 0        |
| -2- Chômeurs de longue durée  | 21         | 0           | 0        | 0        |
| -3- Personnes inactives   | 11         | 0           | 0        | 0        |
| -4- Personnes inactives, ne suivant ni enseignement, ni formation   | -          | 0           | 0        | 0        |
| -5- Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants  | 104        | 0           | 1        | 1        |
| -6- Moins de 25 ans   | -          | 0           | 0        | 0        |
| -7- Plus de 54 ans  | -          | 0           | 0        | 0        |
| -8- Participants de + de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni emploi, ni formation | -          | 0           | 0        | 0        |
| -9- Titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire ( CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)                              | -          | 0           | 0        | 0        |
| -10- Titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)         | -          | 0           | 0        | 0        |
| -11- Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)   | -          | 0           | 0        | 0        |
| -12- Participants vivant dans des ménages sans emploi   | -          | 0           | 0        | 0        |
| -13- Participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge   | -          | 0           | 0        | 0        |
| -14- Participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge  | -          | 0           | 0        | 0        |
| -15- Migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)                                | -          | 0           | 0        | 0        |
| -16- Participants handicapés  | -          | 0           | 0        | 0        |
| -17- Autres personnes défavorisées  | -          | 0           | 0        | 0        |
| <b>Nombre total de participants encodés et formés</b>   | <b>146</b> | <b>0</b>    | <b>1</b> | <b>1</b> |
| <b>Nombre total d'heures stagiaires</b>   | <b>0</b>   | <b>0</b>    | <b>8</b> | <b>8</b> |

| Indicateurs de résultat   | Prévision | Réalisation |   |       |
|---|-----------|-------------|---|-------|
|   | Total     | H           | F | Total |
| -20- Participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation   | -         | 0           | 0 | 0     |
| -21- Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation   | -         | 0           | 0 | 0     |
| -23- Participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation   | 21        | 0           | 0 | 0     |
| -24- Participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, exerçant un emploi, y compris à titre d'indépendant, au terme de leur participation | -         | 0           | 0 | 0     |

## Caractéristiques sociologiques

Veillez indiquer le nombre de stagiaires présentant les caractéristiques sociologiques suivantes :  
Nb : Il s'agit de nombres agrégés. Ils doivent être supérieurs ou égaux à ceux indiqués dans le récapitulatif généré par le fichier stagiaires (cf. point "A. Indicateurs de réalisation"). :

|  | Nombre de participants sur l'année |
|--|------------------------------------|
| <b>Catégorie 1 : Migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)</b> |                                    |
| Nombre de Ressortissants Union Européenne  | 0                                  |
| Nombre de Ressortissants hors Union Européenne   | -                                  |
| Nombre de participants Apatrides   | -                                  |
| Nombre de participants d'origine inconnue  | -                                  |
| Nombre de participants issus Minorités ethniques   | -                                  |

| <b>Catégorie 2 : Participants handicapés</b>            |   |
|---|---|
| Nombre de participants souffrant d'un handicap reconnu. | - |

| <b>Catégorie 3 : Autres personnes défavorisées</b>  |   |
|---|---|
| Nombre de participants sujets à assuétudes  | 0 |
| Nombre de participants détenus  | - |
| Nombre de participants ex-détenus   | - |
| Nombre de participants SDF  | - |
| Nombre de participants confrontés à des situations d'illettrisme  | - |
| Nombre de participants présentant une autre difficulté : sera à justifier lors d'une demande ultérieure | - |

| <b>Catégories 4 : Composition de ménage</b>  |   |
|--|---|
| Nombre de participants isolés  | - |
| Nombre de participants vivant dans un ménage sans emploi                               | 0 |
| Nombre de participants vivant dans un Ménage dont au moins 1 personne occupe un emploi | 0 |



## Commentaires sur les réalisations

**Si le nombre de stagiaires, le nombre d'heures de formation ou tout autre indicateur n'est pas conforme à ce qui était prévu dans la Fiche Projet FSE définitif, identifiez et expliquez pourquoi. Attention, si vous n'avez pas de stagiaires dans le cadre de votre projet, précisez-le dans la valisette « commentaires sur les réalisations » et indiquez quels sont vos indicateurs de réalisation et de résultat. :**

Nous faisons mieux que prévu en termes de prestations des services d'aide précoce et de renfort/remplacement de personnel en milieu d'accueil.

Un indicateur (situation socioprofessionnelle des parents) n'a pas pu être mesuré.

Nous n'avons pas rentré de fichier stagiaires et ce en accord avec l'agence FSE. Pour rappel, nos bénéficiaires sont les parents d'enfants en situation de handicap (ESH) fréquentant un milieu d'accueil de la province de Luxembourg. Le but étant de favoriser ou maintenir la situation socioprofessionnelle des parents grâce à l'accueil de leur enfant. Notre action est donc "indirecte".

En novembre 2015, nous avons envoyé un questionnaire à tous les milieux d'accueil de la province de Luxembourg. Celui-ci reprenait différentes questions permettant de récolter les informations nécessaires pour mesurer les indicateurs. Nous n'avons reçu que peu de réponses. Différents milieux d'accueil nous ont informé que les questions étaient délicates, voire intrusives. De plus, vu la date avancée de remise du rapport d'activité, il n'a pas été possible de retourner vers les milieux d'accueil pour essayer de recevoir davantage de réponses.

De ce fait, il a été impossible pour nous de mesurer l'indicateur en termes de nombre de "stagiaires".

Néanmoins, sur base des réponses reçues, et en extrapolant ces résultats à tous les milieux de la province de Luxembourg, nous pensons pouvoir dire que nous avons atteint le nombre de 146 parents.

Pour le rapport d'activité 2016, nous espérons trouver un moyen nous permettant d'améliorer la collecte des données auprès des milieux d'accueil grâce, notamment, à une méthodologie différente.

Sur base des données que nous avons reçues, nous pouvons dire que :

- Il y a 50% d'hommes (H) et 50% de femmes (F)
- 9.09% des parents ont entre 15 et 24 ans et 90.91% entre 24 et 54 ans
- 72.72% des parents exercent un emploi : 37.5% sont des F, 62.5% sont des H
- 9.09% des parents sont demandeurs d'emploi
- 4.55% des parents rentrent dans la catégorie "inactifs - enseignement - alternance"
- 13.64% des parents (des F) sont dans la catégorie "inactifs - autre" (par ex. congé parental)

Indicateurs de résultats :

- 59.09% des parents ont maintenu leur emploi et ce, notamment, grâce à l'accueil de leur enfant. Ce qui représente 81.25% des parents qui avaient un emploi en début d'accueil. 38.46% sont des F, 61.54% sont des H
- 9.09% des parents ont eu accès à une formation (demandeurs d'emploi en début d'accueil)
- 9.09% des parents ont retrouvé un travail – l'accueil de l'ESH permettant notamment d'entreprendre des démarches pour trouver un nouveau travail
- 9.09% des parents sont inactifs à l'issue de l'accueil, une situation qui demeure inchangée par rapport au début de l'accueil
- 13.64% de non réponse à cette question
- Dans 63.64% des cas, les milieux d'accueil ont clairement identifié l'accueil de l'enfant comme étant un facteur ayant permis aux parents de maintenir ou de trouver un emploi/une formation. Pour 18.18% des cas, il s'agissait de permettre à l'enfant de créer des contacts avec d'autres.

Caractéristiques sociologiques :

- 9.09% des parents sont ressortissants de l'Union Européenne, les autres sont Belges

Autres personnes défavorisées :

- 13.5% des parents sont sujets à assuétudes : 66.66% sont des F

Composition de ménage :

- 9.09% des parents vivent dans un ménage sans emploi
- 81.82% des parents vivent dans un ménage dont au moins une personne occupe un emploi
- 9.09% de non réponse

## Diversité

## Egalité femmes-hommes

**Veillez décrire les actions développées dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes pour cette année. :**

Concernant PROMEMPLOI :

La personne affectée au projet FSE « Inclusion des enfants en situation de handicap - petite enfance - Promemploi, province de Luxembourg », a pris connaissance du guide du VBJK " PARTICIPATION DES PARENTS - LES PERES SONT EGALEMENT CONCERNES! "

Une réflexion a débuté concernant la construction d'une grille d'autoévaluation qui sera destinée aux milieux d'accueil de la province de Luxembourg et distribuée en 2016.

Elle visera à sensibiliser, à amener les milieux d'accueil à se questionner quant à leur pratique vis à vis de la participation des pères dans les milieux d'accueil mais également de l'engagement d'hommes comme accueillants.

Concernant les partenaires :

- La PAUSE GRENADINE : Accueil de stagiaires hommes et modification des horaires pour l'inscription (une soirée par semaine) pour permettre aux papas qui souvent sont moins disponibles la journée de venir inscrire leur(s) enfant(s) et participer au premier contact avec le milieu d'accueil.

- La FARANDOLE : Accueil et accompagnement de stagiaires hommes et femmes. Réception des CV et entretiens d'embauche avec des hommes et des femmes. Accueil d'enfants dont l'un des parents suit une formation.

- Les PETITS NICOLAS : Le milieu d'accueil adapte ses horaires de travail afin d'ouvrir des plages horaires de rencontre le soir. Ce qui permet à chaque parent d'être présent.

- Les LUTINS DU PARC : LA MCAE ne fait pas de discriminations au niveau du personnel en matière d'embauche homme/femme, ni lors d'une demande pour une place au sein de la MCAE ou de la Halte-Accueil.

- SAP : /

**Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, vos pratiques ont-elles évolué par rapport au dernier rapport d'activités renvoyé à l'Agence FSE ? :**

Le rapport d'activité 2014 listait les actions prévues pour les années suivantes. L'année 2015 a permis de mettre ces actions "en chantier", sachant que ces actions doivent se mener sur la durée et de manière transversale.

Pour rappel, les actions sont les suivantes :

- Promouvoir l'image d'un secteur professionnel ouvert aux hommes.

- Sensibiliser à des recrutements et des pratiques d'accueil briseurs de stéréotypes (dont celui qui réserve aux femmes les métiers de l'accueil des enfants).

- Combiner des actions positives en faveur des hommes (lors des recrutements par exemple) et des actions de sensibilisation aux questions de genre avec pour destinataires les hommes, les femmes, les parents, les opérateurs de formation, les pouvoirs publics, les entreprises, les organismes de référence (ONE, AVIQ - branche Handicap, ...). Les milieux d'accueil devront bénéficier d'une attention particulière, étant à la fois des lieux de reproduction de stéréotypes (ex. des jouets sexués) mais aussi des lieux d'éducation à la diversité et à l'égalité des chances.

- Conception d'une grille d'autoévaluation et utilisation du guide du VBJK : "Participation des parents, les pères sont également concernés".

- Diffusion via les colloques et les outils de communication des partenaires : sites Internet, pages Facebook, blogs, lettres d'information électroniques, publications "papier", etc.

**Dans le cadre de l'égalité des chances hommes/femmes, quelles actions prévoyez-vous pour l'année qui vient ? :**

Concernant PROMEMPLOI :

Continuer les différentes actions tentant de sensibiliser le secteur et les usagers à l'ouverture du métier d'accueillant aux hommes. Ceci se fera par divers moyens :

- Sensibiliser à des recrutements et des pratiques d'accueil briseurs de stéréotypes (dans la manière d'écrire les offres d'emploi par exemple).

- Actions visant l'implication des pères dans l'accueil et l'éducation de leurs enfants.

- Distribution de la grille d'autoévaluation et utilisation du guide du VBJK : "Participation des parents, les pères sont également concernés".

- Diffusion de tous ces moyens via divers canaux (colloques, sites Internet, publications "papier", etc.).

Concernant les partenaires :

- La PAUSE GRENADINE : Poursuite de ce qui est mis en place actuellement.

- La FARANDOLE : Continuer à travailler de cette façon et entretenir la réflexion en terme d'amélioration de la qualité du travail accompli et du service proposé.

- Les PETITS NICOLAS : Le milieu d'accueil veille et veillera à offrir tant aux papas qu'aux mamans des moments d'écoute et d'attention.

- Les LUTINS DU PARC : Continuer à travailler de cette façon.

- SAP : /

## Personnes handicapées

**Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes handicapées à votre projet, notamment en termes d'accessibilité. :**

Notre projet a pour public les parents d'enfants en situation de handicap. En assurant un accueil pour ces enfants, nous favorisons le maintien ou la mise en l'emploi/la formation des parents. Notre projet est donc d'emblée orienté vers la promotion de la diversité et la lutte contre les stéréotypes. L'accessibilité pour toutes et tous étant une de nos préoccupations premières.

Lors du rapport d'activité 2014, nous avons évoqué différentes pistes que nous essayons de mettre en place au quotidien. Pour rappel :

- S'engager dans des débats avec les équipes des milieux d'accueil de la petite enfance
- Soutenir la formation continue et initiale en l'utilisant pour engager une réflexion critique
- Informer les décideurs, les académiciens, les professionnels et les parents sur les façons dont la diversité et l'égalité peuvent être abordées dans le professionnalisme de la petite enfance. Cela peut aussi être pertinent pour des situations de soins éducatifs et sociaux.
- Motiver les professionnels, les éducateurs, les pédagogues et les professeurs dans leurs pratiques.

Ces pistes ont été mises en place au travers de différentes actions comme :

- Le colloque qui a permis de rencontrer et de faire se rencontrer différents milieux d'accueil de la province de Luxembourg. A cette occasion, après le témoignage de chaque intervenant, les participants avaient l'occasion de poser des questions et de faire connaître leur point de vue, leur expérience.
- Des sensibilisations ont été données dans les écoles tant sur le thème du handicap que sur celui de l'égalité des chances hommes/femmes.
- Des collaborations avec l'Enseignement de Promotion sociale mais également des formations proposées par l'ASBL Promemploi aux professionnels de l'accueil (reconnues par l'ONE) : par exemple " Le milieu d'accueil, un lieu privilégié pour construire une société plus égalitaire et lutter contre les stéréotypes de genre".
- La participation à des salons sur la province de Luxembourg, nous permettant de rencontrer professionnels et parents.
- Etc.

De plus, grâce à l'aide reçue pour et par le présent projet, tous les partenaires sont aidés dans la réflexion et la mise en place de ces pistes d'action. Le comité d'accompagnement étant un moment et un lieu de plus permettant l'échange sur ces pistes.

## Personnes migrantes

**Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes migrantes à votre projet :**

Concernant PROMEMPLOI :

Dans toute son activité, l'ASBL Promemploi est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions.

Il y a quelques mois, la directrice de l'ASBL Promemploi a envoyé une lettre au centre de d'accueil pour réfugiés d'Arlon afin de proposer l'aide et l'expertise de l'ASBL.

Concernant les partenaires :

- La PAUSE GRENADINE : Cette structure est ouverte à l'accueil d'enfants migrants. Par le passé, un centre d'accueil de transit était ouvert à Bastogne et deux enfants, dont les mamans migrantes et qui suivaient une formation, ont été accueillis.
- La FARANDOLE : La structure accueille des enfants dont la langue maternelle n'est pas le français. Cependant, depuis la fermeture du centre Fedasil de Virton, il n'y a plus de demandes de personnes migrantes.
- Les PETITS NICOLAS : La structure a accueilli deux enfants dont les mamans étaient isolées de par leur situation : nationalité étrangère et nouvellement arrivées en Belgique.
- Les LUTINS DU PARC : La commune de Paliseul n'a pas d'ILA (Initiative Locale d'Accueil) sur son territoire. Il n'y a actuellement pas de personnes migrantes ayant fait des demandes d'accueil d'enfants.
- SAP : /

## Autres publics exposés aux risques de pauvreté, de discrimination et/ou d'exclusion

Veillez décrire les actions développées dans le cadre de votre projet, et/ou les mesures prises par votre organisme, visant à prévenir la discrimination et à encourager la participation des personnes vivant une ou plusieurs des situations reprises dans la catégorie 3 du point 5C, à savoir : **Sujet à assuétudes, Détenu, Ex-détenu, SDF, Personnes confrontées à des situations d'illettrisme, Autre public défavorisé (précisez) :**

Concernant PROMEMPLOI :

Dans toute son activité, l'ASBL Promemploi est attentive à toutes les formes de public fragilisé et veille à l'égalité des chances dans ses différentes actions.

Concernant les partenaires :

- La PAUSE GRENADINE : - Différents ateliers sont mis en place afin de "toucher" un public plus fragilisé: Saperlipapote (ateliers mamans-bébés en collaboration avec la consultation de l'ONE), les gazouillis en collaboration avec le CPAS de Bastogne. - Pour une famille, avec la collaboration du service de protection judiciaire, mise à disposition de la pièce polyvalente afin qu'un papa privé de la garde de son petit garçon puisse exercer son droit de visite. - Partenariat avec le CPAS : organisation de fêtes pour les familles et analyse de la situation financière et sociale des familles afin de leur proposer un tarif mieux adapté à leurs revenus.
- La FARANDOLE : La structure accueille naturellement les familles en difficulté au même titre que les autres. Le nombre de personnes en difficulté accueillies est d'ailleurs en augmentation.
- Les PETITS NICOLAS : La structure pratique un tarif préférentiel pour les personnes ayant des difficultés. De plus, une personne dépendant du CPAS de Habay a été engagée. Cette personne a été employée dans le cadre de l'article 60 jusqu'en janvier 2016. Ceci lui a permis de récupérer ses droits au chômage.
- Les LUTINS DU PARC : - Il existe un partenariat avec le SAJ afin de permettre l'accueil d'enfants de famille défavorisée ou monoparentale dans une situation précaire. - Il existe également un partenariat avec le CPAS de Paliseul.
- SAP : /

## Partenariat

**Si votre projet intègre un partenariat, celui-ci se déroule-t-il conformément à ce qui était prévu ? Si non, justifiez. :**

Oui le projet intègre un partenariat et il se déroule conformément à ce qui était prévu.

**La participation aux Comités d'accompagnement apporte-t-elle, selon vous, une plus value à la réalisation de votre projet ? Expliquez. :**

Le comité d'accompagnement local s'est réuni le 09 mars 2016 à l'Administration communale de Bastogne et a permis aux partenaires d'approuver le présent rapport d'activité et d'échanger sur les différentes actions qui seront mises en place en 2016. Il s'agit également d'un lieu de réflexion sur des activités (par exemple, les voyages d'étude) qui seront mises en place tout au long du projet ou des points d'attention qui nous semblent primordiaux (par exemple, l'égalité des chances hommes/femmes).

Nous essayons de favoriser la participation d'un maximum de nos partenaires en choisissant un lieu de réunion central ainsi qu'une date qui convient au plus de personnes possible.

# Environnement

## **Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour lutter contre le changement climatique. :**

Concernant l'ASBL PROMEMPLOI, nous avons continué à mettre en place les bonnes pratiques déjà décrites dans le rapport d'activité 2014 :

- Chauffage : diminution de la consommation de mazout/gaz en chauffant moins car besoins moindres (les besoins sont réduits par une meilleure isolation et/ou un habillage plus efficace et/ou des pratiques raisonnées)
- Électricité : matériel économe en électricité, éteindre dans les pièces inoccupées
- Déplacements : diminution de la consommation d'essence en se déplaçant :
  - o moins (télétravail occasionnel)
  - o ensemble (covoiturage)
  - o en transports en commun
  - o à pied, à vélo, ...
- Choisir des produits (alimentaires et non alimentaires) dont la production et l'acheminement ont demandé la moindre consommation (matériel de bureau écologique ; légumes de saison et produits localement ; etc.)

Concernant les partenaires :

- La PAUSE GRENADINE : Les nouveaux locaux de la halte accueil sont situés dans un bâtiment basse énergie. Le bâtiment est équipé d'un chauffage au sol et d'une chaudière gaz à condensation, contrôlée par une sonde extérieure et un thermostat d'ambiance. Le renouvellement d'air est assuré par une ventilation mécanique contrôlée. Les châssis sont en triple vitrage.
- La FARANDOLE : /
- Les PETITS NICOLAS : Le milieu d'accueil se situe dans un bâtiment loué et économe. Cependant, les responsables mettent en place certaines choses : la réalisation de soupes avec les légumes du jardin, la récolte des fruits donnés par leurs arbres, utilisation des pommes données par les parents, etc.
- Les LUTINS DU PARC : - En partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale, Les Lutins du Parc ont planté des arbres dans le jardin collectif à Paliseul. - Le personnel encadrant a créé une jardinière de plantes aromatiques. La cuisinière les a utilisées lors de la préparation des repas des enfants. - En collaboration avec le PCS, la MCAE a organisé une semaine du produit du terroir (durant la semaine du commerce équitable en octobre 2015). Les repas ont été préparés avec des aliments provenant de l'agriculture locale.
- SAP : Covoiturage lors de déplacements, fermeture des radiateurs en fin de journée ainsi que de tout le matériel électrique.

## **Explicitiez les bonnes pratiques utilisées dans la mise en œuvre de votre projet pour soutenir le développement durable. :**

Concernant PROMEMPLOI :

Nous avons continué à mettre en place les pratiques décrites dans le rapport d'activité précédent :

- o Choisir des prestataires qui ont une démarche dans ce sens (labellisée ou non)
- o Choisir des produits (alimentaires et non alimentaires) qui s'inscrivent dans cette logique (labellisés ou non) : naturel (pas de traitements engrais, insecticides, pesticides chimiques), local, solidaire, solide/biodégradable (selon le cas) ; matériaux naturels (bois, papier, etc.) ; mécanique plutôt qu'électronique ; manuel plutôt qu'à moteur ; etc.

Concernant les partenaires :

- La PAUSE GRENADINE : Dans son accueil au quotidien, la Pause Grenadine veille à donner une alimentation saine et respectueuse de l'environnement : - Goûters 0 déchets (les parents apportent un fruit et les accueillant-e-s préparent une tartine ou une crème (fini les petits pots et les biscuits pré-emballés). - Produits d'entretien bio et faits main pour certains. - Plus de lingettes jetables et les couches lavables sont acceptées. - Matériel de récupération pour les jeux: jouer avec 3 fois rien.
- La FARANDOLE : Le milieu d'accueil travaille dans le respect des pratiques des parents. Ainsi lorsque les parents utilisent des langes lavables pour leurs enfants, le milieu d'accueil fait de même. De plus, le milieu d'accueil limite au maximum l'usage de lingettes.
- Les PETITS NICOLAS : Le milieu d'accueil veille à acheter des jeux de seconde main pour leur donner une nouvelle vie et il fait également un petit jardin.
- Les LUTINS DU PARC : La structure met en place une semaine par mois la semaine des produits du terroir. De cette manière, c'est directement auprès des producteurs de la commune et de la région que la MCAE se fournit (pas d'autres intermédiaires). De plus, grâce à ce circuit court, il y a moins de transport donc moins de pollution dans l'air. Enfin, le circuit court permet à tous de mieux connaître les légumes et fruits de saison.
- SAP : Dans la mesure du possible, utilisation de matériel de bureau et papier recyclable, utilisation du verso de feuilles « de récupération » comme papier de brouillon. Dépôt de piles dans les endroits de collecte ; tri des déchets ; utilisation de matériel ou meubles de récupération ; achats de jeux en brocante ou à la Croix-rouge.

# Communication et publicité

**Veillez décrire les mesures mises en œuvre pour assurer la visibilité du Fonds social européen (affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires). :**

Concernant PROMEMPLOI :

- A l'entrée de votre organisme : nous sommes locataires et devons en tenir compte dans l'affichage que nous réalisons. De plus, nous partageons nos locaux avec une université et une école secondaire, ce qui engendre beaucoup de passage dans nos couloirs. Plusieurs des drapeaux européens que nous avons apposés nous ont déjà été volés ! Néanmoins, nous avons réalisé, et collé sur les portes des bureaux, des affiches indiquant le nom des employés et, lorsque ceux-ci travaillent sur un projet financé par l'Europe/le FSE, le logo du drapeau européen a été ajouté.
- Dans les locaux de formation (formation continue principalement) : nos supports de formation font référence au soutien du FSE dans l'élaboration de la formation
- Sur votre site Internet : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires
- Sur vos documents et publications : affichage de l'emblème de l'Union européenne avec les mentions réglementaires

Concernant les partenaires :

En décembre 2015, trois courriers ont été préparés et ont été envoyés - en janvier 2016 \*:

- Chaque parent fréquentant un des milieux d'accueil partenaires a reçu un courrier expliquant que la structure dans laquelle est accueilli leur enfant est cofinancée par le FSE.
- Un courrier expliquant aux responsables des milieux d'accueil l'obligation pour eux de rendre visible la participation du Fonds social européen sur tous les documents, le site internet, etc.
- Un courrier aux membres du personnel afin de les informer que la structure qui les emploie bénéficie d'une aide de l'Union européenne dans le cadre de ce projet.

\* avec deux autocollants (format A5) du drapeau européen

**Listez les activités réalisées en matière de communication (ex. organisation de séminaires, réalisation de supports audiovisuels...).** :

Nous avons fait appel à un studio graphique afin de réaliser l'invitation du colloque des 22 et 23 octobre 2015.

**Avez-vous produit des supports de communication (papier, audiovisuel, ...) ? Si oui, lesquels ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :**

Nous avons pris contact avec un studio graphique afin de leur demander de réaliser un logo spécifique au présent projet.

Un cahier des charges a été rédigé et transmis. Le logo est en cours d'élaboration.

De plus, lors du colloque des 22 et 23 octobre 2015, il a été présenté aux participants un PowerPoint reprenant les objectifs et les moyens supplémentaires apportés par le présent projet.

**Avez-vous communiqué auprès des médias et quelles ont été les éventuelles retombées (articles ou reportages radio, télévision, web) ? (joindre les pièces à votre rapport d'activités dans la valisette « annexes » ou par courrier lors de la remise de votre dossier de solde financier) :**

En octobre 2015, Sylvie LEFEBVRE, directrice de l'ASBL Promemploi et présidente du comité subrégional de l'ONE pour la province de Luxembourg est passée à TV Lux, télévision locale. En fin de témoignage, elle a évoqué le colloque organisé les 22 et 23 octobre : [http://www.tvlux.be/video/info/societe/stephan-leyder-et-sylvie-lefebvre\\_20067.html](http://www.tvlux.be/video/info/societe/stephan-leyder-et-sylvie-lefebvre_20067.html)

## Modalités de suivi des stagiaires

**Décrivez le processus de suivi que vous avez mis en place afin de suivre le devenir des stagiaires à l'issue de la formation/accompagnement, ainsi que 6 mois après :**

En 2015, différents courriers ont été envoyés aux partenaires afin de récolter les informations concernant les parents.

Étant donné la spécificité de notre projet, lorsque les parents ne mettent plus leur enfant en garde dans un milieu d'accueil, il est difficile d'avoir un suivi quant à leur cheminement qu'il s'agisse de l'emploi ou de la formation.

## Evaluation

**Votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'une évaluation. Avez-vous opté pour : autoévaluation**  
**Décrivez le processus d'évaluation que vous avez mis en place :**

Nous avons décidé de mener une autoévaluation. Celle-ci se fait à différents moments et niveaux :  
En premier lieu, nous disposons de l'expérience acquise lors des programmations FSE précédentes. De plus, nous nous basons sur les indicateurs définis lors du projet pour réaliser cette évaluation.

De plus, l'ASBL Promemploi se rend une fois par an minimum dans les milieux d'accueil en vue de préparer le rapport d'activité mais également de rencontrer les directions pour répondre à leur question et voir si tout se passe selon les prévisions.

Pour se faire, un document a été élaboré. Il reprend les éléments suivants : descriptif des activités prévues, chronogramme, mesure des indicateurs, conformité de la fiche signalétique, respect des prévisions de consommation de fonds FSE, preuves des PPB/CPN, perspectives, respect des obligations en matière de visibilité du cofinancement FSE,...).

Nous organisons un comité d'accompagnement deux fois par an afin de finaliser et d'approuver le présent rapport d'activité et de se rencontrer pour échanger sur le projet et les pratiques en découlant.

Enfin, lors des différentes actions que nous menons avec les milieux d'accueil, nous demandons toujours que les participants remplissent une évaluation.

Voici quelques exemples de retours concernant le colloque, tant positifs que négatifs :

Les + : •Poursuivez ainsi •Merci à vous •Interventions intéressantes et instructives •Très chouette colloque, les 2 jours ont été intéressants et enrichissants •Ce colloque a été un enrichissement pour moi. C'était super et vivant. Le vendredi était plus théorique •Tous les débats et questions très intéressants + tous les moments d'échanges lors des pauses •Le témoignage de Mr Toulmé était extraordinaire.

Les - : •Rappel de la journée de la veille un peu long + intervention de l'ONE un peu théorique •Difficile de pouvoir se libérer 2 journées •TV Lux aurait dû être invité.

Voici quelques exemples de commentaires concernant la formation organisée à Aubange. Nous avons principalement reçu de bons retours, mais quelques bémols ont été relevés :

Les + : •Permet de réagir mieux et plus calmement face aux enfants •Très enrichissant •Très bien organisé •C'était super bien détaillé, un plus après la formation d'une semaine sur les enfants extraordinaires •On parle bien du handicap sous toutes ses formes •Explications claires •Bonnes mises en situation

Les - : •Il faudrait + d'activités dynamiques/concrètes •Temps d'explications un peu lents • Répétitions

Ces évaluations nous permettront de nous améliorer lors d'événements futurs.

## Budget

|                                | <b>Prévisions (projet FSE définitif)</b> | <b>Dépenses réalisées (prévisions)</b> |
|--------------------------------|--|--|
| Total                          | 241 930,66€                              | 241 930,66€                            |
| Contributions publiques -PPB   | 140 681,49€                              | 140 681,49€                            |
| Contributions privées-recettes | 0,00€                                    | -                                      |
| Dépenses FSE                   | 101 249,17€                              | 101 249,17€                            |

**Les prévisions budgétaires annuelles sont-elles respectées ? Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer pourquoi. :**

Tout indique que les prévisions budgétaires annuelles seront respectées.